

"Lisbonne à la tête d'une Union peu pressée de se réformer" dans Libération (10 janvier 2000)

Légende: Le 10 janvier 2000, au début de la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne, le quotidien français Libération examine d'un œil critique l'ordre du jour peu ambitieux de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvre le 14 février à Bruxelles et qui devrait se clore lors du Conseil européen de Nice, en décembre 2000, sous présidence française.

Source: Libération. 10.01.2000. Paris.

Copyright: (c) Libération

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"lisbonne_a_la_tete_d_une_union_peu_pressees_de_se_reformer"_dans_liberation_10_janvier_2000-fr-b8ffa9a0-1dd8-41f0-83cb-2f444e71a5d8.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Lisbonne à la tête d'une Union peu pressée de se réformer

Le Portugal prend la présidence de l'Europe pour six mois.

On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif: la majorité des capitales européennes ne voulant pas d'une réforme institutionnelle ambitieuse, autant se faire une raison. «*Il ne faut pas être irréaliste*», a ainsi martelé à plusieurs reprises Antonio Guterres, le Premier ministre socialiste du Portugal, à un groupe de journalistes qui s'inquiétait du manque d'ambition manifesté par les dirigeants européens: au lieu de remettre à plat toute la mécanique pensée en 1957 pour six pays, comme le souhaitait notamment la Commission de Bruxelles, on se prépare à bricoler afin de colmater les brèches les plus béantes.

Bébé souffreteux. Certes, le Portugal, qui prend aujourd'hui officiellement la présidence de l'Union pour un semestre, tentera bien d'élargir l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvrira, le 14 février, à Bruxelles. Mais sans grand espoir, comme l'admet Jaime Gama, le chef de la diplomatie lusitanienne: «*Ce ne sera pas une grande révision du traité.*» On a connu plus enthousiaste. La seule préoccupation de Lisbonne semble être de refiler le plus rapidement possible ce bébé souffreteux à la France, qui succédera au Portugal à la tête de l'Union le 1^{er} juillet. Jaime Gama veut se contenter de rédiger, pour le sommet de Porto, en juin, un simple rapport d'étape qui «*listera les options possibles*». A charge pour Paris de conclure lors du Conseil européen de Nice, en décembre 2000.

Les Quinze n'ont jamais caché qu'ils s'engageaient à reculer dans cette nouvelle CIG, pourtant capitale pour le futur de la construction communautaire. En plus, la procédure de ratification du futur traité risque d'interférer avec des campagnes électorales, notamment en Grande-Bretagne (2001), en France et en Allemagne (2002). Mais les Quinze ont dû se rendre à l'évidence: l'élargissement impose de procéder au moins à quelques réformes. N'ont-ils pas décidé, lors du sommet d'Helsinki de décembre, d'ouvrir des négociations d'adhésion avec six nouveaux pays, portant à douze le nombre des futurs membres? N'ont-ils pas reconnu dans la foulée le statut de «candidat» à la Turquie? A 28, les procédures sont menacées de thrombose: un simple tour de table, en limitant le temps de parole de chacun à cinq minutes, prendrait quatre heures.

Pas question, cependant, d'aller au-delà des trois points sur lesquels ils se sont bloqués à Amsterdam, en juin 1997: la taille de la Commission, l'extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres et le nombre de voix attribuées à chaque pays lors de ces votes (équilibre entre grands et petits Etats).

Avantages acquis. Le problème est que, pour l'instant, personne ne veut renoncer à ses avantages acquis: Antonio Guterres estime ainsi que la présence d'un commissaire portugais est une question d'«*intérêt vital*» pour son pays. Autant dire que, même limitée à ces trois points, la négociation s'annonce plutôt mal. Quelques pays, dont la Belgique et l'Italie, ont d'ailleurs fortement critiqué à Helsinki cette CIG à ambition limitée, en faisant notamment valoir que la limitation des sujets ne permettrait pas d'offrir des «*compensations*» aux pays prêts à faire quelques concessions. Il a donc été décidé de laisser la porte ouverte, en n'écartant pas la possibilité de traiter d'autres sujets... si cela s'imposait. «*Notre intention est d'introduire d'autres thèmes*, affirme Antonio Guterres, *mais il ne faut pas trop élargir l'agenda, sinon nous ne parviendrons pas à conclure à Nice.*» Or les Quinze estiment impératif d'achever cette CIG fin 2000, afin que l'Union soit prête à accueillir les premiers adhérents en janvier 2003 (il faut tenir compte du temps nécessaire à la ratification du nouveau traité par les quinze Parlements nationaux). Pour Antonio Guterres, il faudrait renforcer les articles du traité portant sur la défense et la sécurité, ainsi que ceux concernant les «*coopérations renforcées*», ou géométries variables. Le Portugal, soutenu par le Benelux et l'Italie, voudrait en effet que les pays qui souhaitent approfondir leur intégration ne soient pas paralysés par ceux qui ne veulent – ou ne peuvent – pas les suivre. Le problème est que le traité d'Amsterdam soumet la mise en place de géométries variables à l'accord unanime des Etats membres et les limite à quelques questions. Francisco Seixas da Costa propose de faire sauter ce verrou, mais en laissant la Commission seule juge de l'opportunité de proposer une coopération renforcée, et ce dans tous les domaines «*où la règle de l'unanimité est maintenue*».

Cette extension limitée de la CIG ne fait absolument pas, pour le moment, l'unanimité. D'abord, entre les

Quinze – la Grande-Bretagne, par exemple, ne veut pas en entendre parler mais aussi au sein des différents gouvernements. Le chef de la diplomatie portugaise, Jaime Gama, n'a ainsi pas caché son scepticisme sur les possibilités d'aller au-delà des reliquats d'Amsterdam. De même, en France, le ministre aux Affaires européennes, Pierre Moscovici, est plus que réservé, à la différence de son ministre de tutelle, Hubert Védrine. L'an 2000 s'annonce périlleux pour l'avenir de l'Europe.

JEAN QUATREMER